



Versailles, le 30/07/2024

BULLETIN D'EXPERTISE LOCALE D'ALERTE METEOROLOGIQUE

Météo-France prévoit sur le département des Yvelines des phénomènes météorologiques dangereux classés en **ORANGE** liés à un événement de type **ORAGES**. Il convient d'être vigilant, de se tenir informé de l'évolution météorologique et de respecter les conseils émis.

1- Localisation et période :

Lieux concernés par l'événement : Département des Yvelines

Début de l'événement : 30 juillet 2024 – 18h

Fin de l'événement : nuit du 30 juillet au 31 juillet minuit

2- Description :

Situation actuelle : Faits nouveaux : Passage en vigilance orange de l'ensemble de la région.

Situation générale : Après une journée sèche sur la région, une dégradation orageuse se mettra en place.

Observations notables : Le temps est sec sur la région.

Evolution prévue :

Le caractère non organisé de la convection rend la prévisibilité de la localisation des orages très faible. Le potentiel orageux est néanmoins présent sur l'ensemble de la région.

Avant 18h, il existe une faible probabilité de voir des premières cellules orageuses se développer localement.

Après minuit, il existe une incertitude sur l'évacuation et l'affaiblissement des orages.

3- Qualification de l'événement : Situation orageuse nécessitant une vigilance particulière en raison de son intensité.

4- Conséquences possibles :

- Violents orages susceptibles de provoquer localement des dégâts importants.
- Des dégâts importants sont localement à craindre sur l'habitat léger et les installations provisoires.
- Des inondations de caves et points bas peuvent se produire très rapidement.
- Quelques départs de feux peuvent être enregistrés en forêt suite à des impacts de foudre non accompagnés de précipitations.

5- Conseils de comportements :

- Je m'éloigne des arbres et des cours d'eau.
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur.
- Je me tiens informé et j'évite de me déplacer.
- Je protège les biens exposés au vent ou qui peuvent être inondés.
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques.

Pour en savoir plus, consultez les sites :

<http://www.sante.gouv.fr/>

<https://meteofrance.com/>